

Délégué

Pourquoi pas

MOI?

La représentativité collégienne.



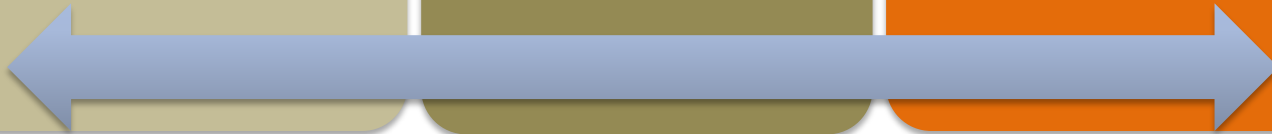
Assemblée
des délégués



Conseil de la
vie collégienne



Conseil
d'administration



Qu'attend-on d'un délégué ? Quel est son rôle ?

Être élu, c'est s'engager mais ce n'est pas être le chef de la classe, ni le bouc émissaire :

- on attend de lui qu'il s'engage auprès de ses camarades pour faire valoir leur parole.



Il représente sa classe dans l'établissement

Un délégué compétent :

Représente sa classe,
est son porte-parole
au conseil de classe, en AG des
délégués, au CVC



Aide et conseil les
élèves c'est un
médiateur

Dialogue avec
les adultes de
l'établissement c'est
un relais

Favorise le dialogue
avec l'ensemble de sa
classe c'est un animateur

Le rôle du délégué de classe en conseil de classe

Réunir la classe et préparer le conseil,

c'est-à-dire consulter tes camarades sur les difficultés, les problèmes rencontrés, les points positifs, les améliorations possibles et les projets souhaités au cours du trimestre.

AVANT

PENDANT.

Présenter aux adultes les résultats de la concertation

Intervenir tant sur les aspects collectifs de la vie de la classe que lors de l'étude des cas particuliers

Faire le compte rendu des débats aux élèves.

Les problèmes personnels évoqués lors du conseil doivent rester

CONFIDENTIELS

APRES

Si vous êtes élu délégué de classe...

Vous siégez donc « de droit » à
l'Assemblée Générale des délégués (A.G.).

Elle examine les problèmes de « portée générale » : travail scolaire, orientation, organisation du temps scolaire, vie des élèves...

Elle se réunit 3 fois dans l'année, sous la présidence du CPE et éventuellement d'autres adultes volontaires.

C'est à partir de là que seront élus, parmi les délégués, les représentants au CA (lors de la première A.G.).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ATTRIBUTIONS (ce qu'il traite) :

- il fixe les règles d'organisation de l'établissement
- il vote les modifications du règlement intérieur
- il délibère sur les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves et à la santé, l'hygiène et la sécurité
- Il vote les projets « importants » présentés par les adultes ou les élèves (voyages, aménagements matériels, etc...)